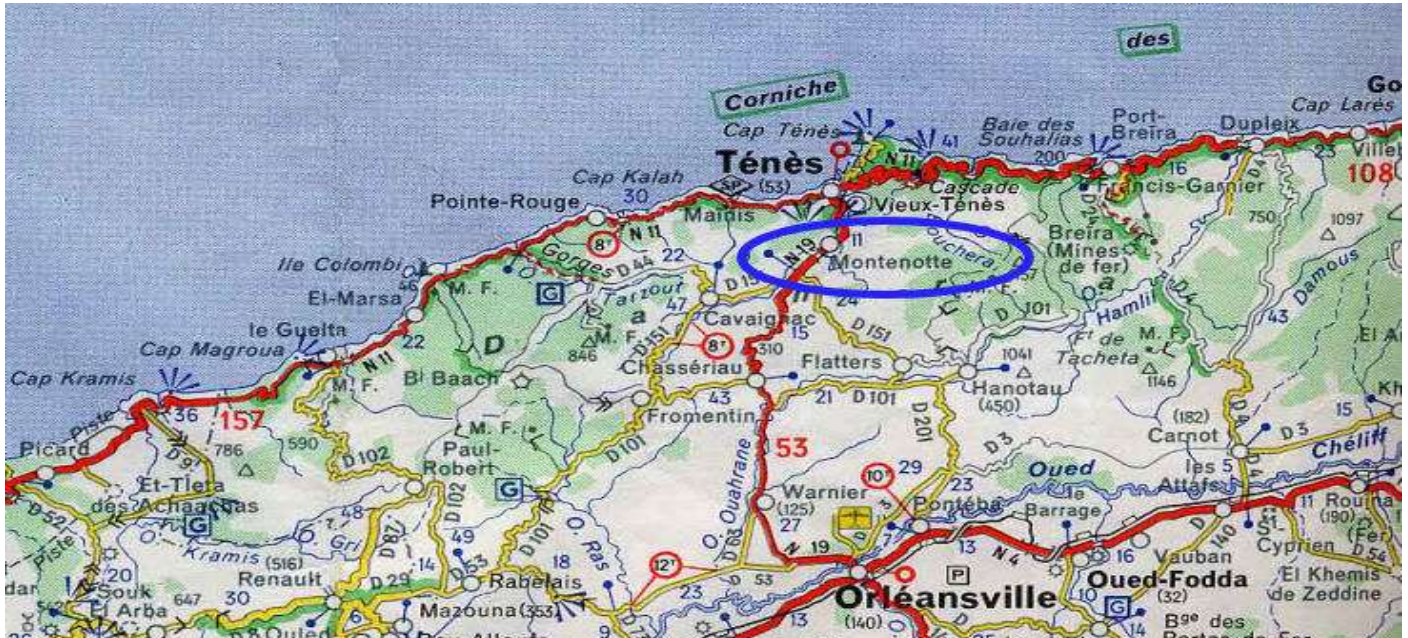


MONTENOTTE

Dans le Nord-ouest algérien, culminant à 127 mètres d'altitude, l'agglomération de MONTENOTTE est située à 45 km au Nord d'ORLEANSVILLE, sur la route de TENES et sur l'oued ALLALA, dans une plaine au cœur de la DAHRA.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Vers le 8^e siècle av. J.-C., les Phéniciens fondent à TENES un comptoir commercial et des échanges commerciaux apparaissent avec la population berbère. Des tombeaux existent à ce jour sur la côte de la ville. A partir de ce moment la ville porta le nom de CARTENNAS. Au 3^e siècle av. J.-C., située à l'Ouest de la Numidie orientale, elle est placée sous le commandement de SYPHAX. Sous la domination carthaginoise, elle est délivrée par MASSINISSA à la fin du siècle.



MASSINISSA, né vers 238 avant J.C et mort en janvier 148 avant J.C, était un roi berbère (sachant que le terme berbère communément utilisé de nos jours était inconnu à l'époque). Il fut le premier roi de la Numidie unifiée. MASSINISSA, s'alliant à Rome contribue en 203 av. J.C à la défaite de SYPHAX roi des MASSAESYLES, et à sa capture par le commandant romain GAIUS LAELIUS. SYPHAX, envoyé à Rome comme prisonnier, y meurt en 203 ou 202 av. J.C. En remerciement de son aide, les Romains accordent le royaume de SYPHAX à MASSINISSA.

A la tête de sa fameuse cavalerie numide, celui-ci contribue largement à la victoire de ROME sur CARTHAGE lors de la bataille de ZAMA.

Entre 875 et 882, la région est entre les mains du chef militaire Abou El Mouhajir DINAR, puis par les dynasties Rostemide, Maghraoua, Ziride, Almoravide, Almohade, Zianide, Mérinide.

En l'an 1302 les Andalous commencent la construction de Ténès el hadhar appelée plus tard Vieux Ténès par les colons français, et où se trouve la mosquée de SIDI-MAIZA (considérée comme la 3^e du pays et datant du début du 10^e siècle). TENES devient alors une ville universitaire avec le géographe arabe EL-BEKRI (1068) vient y travailler.

Présence turque  1515-1830

Au début du 16^e siècle, les Espagnols sont chassés par les Turcs, à la tête desquels se trouve KHAYR-AD-DIN Barberousse. La région reste ainsi sous domination turque jusqu'à la colonisation française qui met fin aux actions de pirateries qui ont écumées la Méditerranée depuis plus de trois siècles.



Les Mercédaires rachetant des esclaves chrétiens tenus par les Musulmans.

Le Vieux TENES (TENEZ), dont les anciens remparts ne renferment que des masures en ruines, à très peu d'exceptions près, ainsi qu'une grande mosquée, est habité par quelques milliers de musulmans faisant le commerce des grains ou exerçant le métier de portefaix.



Mosquée SIDI-MAIZA et le vieux TENES

Vieux Ténès (TENEZ), au Sud de la ville, cité médiévale construite au 9^{ME} siècle sa citadelle, BORDJ-EL- GHOUTA (Tour de l'ogresse), est complètement délaissée et sa petite casbah tombe en ruine ou est défigurée par des constructions récentes.

Présence française 1830-1962

En 1841, après dix années d'hésitation, le gouvernement français se décide à poursuivre résolument la colonisation et charge le Maréchal BUGEAUD de mener cette entreprise à bonne fin. Le 22 décembre le colonel CHANGARNIER occupe TENES sans coup férir ; il devait y passer l'hiver. N'y trouvant que des abris insuffisants et aucune ressource pour sa cavalerie, il abandonne la place.



Thomas BUGEAUD (1784/1849)



Nicolas CHANGARNIER (1793/1877)

Mais en 1843, le Maréchal BUGEAUD, arrêtant un plan de colonisation calqué sur ses objectifs de campagne, décide l'occupation de la plaine du CHELIF et la création du port de TENES, débouché naturel de cette plaine.



Port de TENES

Le processus de la colonisation méthodique de l'Algérie est enclenché.

Une commission nommée par le pouvoir se charge de la sélection et du recrutement des personnes intéressées par la colonisation. Un dossier leur est demandé concernant leur santé, leurs antécédents civils et militaires, leur état civil.



Douze mille hommes, femmes et enfants sont retenus pour effectuer le voyage vers l'Algérie et parmi eux 831 individus constitueront le 9^{ème} convoi. Ils partent le 9 novembre 1848 des quais de Bercy de Paris, embarquent à Marseille sur la frégate « L'Albatros », arrivent à TENES dans l'après midi du 1 décembre et sur l'un des trois sites qui deviendra MONTENOTTE.

CALENDRIER DES CONVOIS (1848)							
N° Convoi	Départ Paris	Arrivée Marseille	Départ Marseille	Sur Corvette à vapeur	Arrivée Algérie Date et lieu	Colonies peuplées	Effectif Adultes Moins de 2 ans
1	8.10.1848	21.10.1848	22.10.1848	<i>L'Albatros</i>	27.10.1848 Arzew	Saint-Cloud	843
2	15.10.1848	29.10.1848	30.10.1848	<i>Le Cocique</i>	2.11.1848 Arzew	Saint-Leu	850
3	19.10.1848	2.11.1848	?	<i>Le Magellan</i>	6.11.1848 Mostaganem	Rivoli	822 63
4	22.10.1848	4.11.1848	?	<i>Le Montezuma</i>	9.11.1848 Alger	Bl-Affroun Castiglione Tefschoun, Bou Haroun	843
5	26.10.1848	9.11.1848	?	<i>L'Albatros</i>	13.11.1848 Sora	Robertville Gastonville	823
6	19.10.1848	11.11.1848	15.11.1848	<i>Le Cocique</i>	18.11.1848 Mers-el-Kebir	Fleurus	835
7	2.11.1848	17.11.1848	20.11.1848	<i>Le Labrador</i>	? Mers-el-Kebir	Saint-Louis	810 22
8	5.11.1848	19.11.1848	21.11.1848	<i>Le Christophe Colomb</i>	25.11.1848 Alger	Damiette Lodi	853 59
9	9.11.1848	?	25.11.1848	<i>L'Albatros</i>	1.12.1848 Tenes	Montenotte, Ponte- ba La Ferme	831
10	12.11.1848	26.11.1848	28.11.1848	<i>Le Cocique</i>	30.11.1848 Sora	Jemnapes	833
11	16.11.1848	3.12.1848	4.12.1848	<i>Le Labrador</i>	8.12.1848 Bone	Mondavi	829
12	19.11.1848	3.12.1848	6.12.1848	<i>Le Cocique</i>	8.12.1848 Cherchell	Marengo Novi	807
13	23.11.1848	6.12.1848	9.12.1848	<i>L'Albatros</i>	11.12.1848 Cherchell	Zurich Argonne	808
14	26.11.1848	13.12.1848	15.11.1848	<i>L'Orenoque</i>	? Sora	Héliopolis	870
15	30.11.1848	16.12.1848	17.12.1848	<i>Le Cocique</i>	? Mostaganem	Aboukir	865 40
16	10.12.1848	?	?	<i>Le Montezuma</i>	30.12.1848 Bone	Millesimo	839
17	18.03.1849	28.03.1849	29.03.1849	<i>L'Infernale</i>	31.03.1849 Bone	Héliopolis	540 207

NOTA. — 9^e convoi. La corvette *L'Albatros* n'a pu, à son arrivée, débarquer ses passagers, elle a donc rejoint Alger en pleine tempête, et est venue à Tenes par mer moins forte.

16^e convoi. Une petite partie de ses colons a été ensuite répartie sur les autres colonies agricoles pour compléter les effectifs, fonction du nombre de lots dont la création était jugée possible.

17^e convoi. Lui aussi a servi en partie à boucher les trous déjà nombreux (décès, abandons). De plus il comptait un certain nombre de Lyonnais (207) pris au passage.

Le 9^{ème} convoi = MONTENOTTE, PONTEBA, LA FERME avec 831 adultes.

Le fait capital qui caractérise, dans l'histoire du bassin occidental de la Méditerranée, la seconde moitié du 19^{ème} siècle, est l'installation dans la partie centrale du Maghreb musulman d'un demi-million d'Européens chrétiens, parmi lesquels 200.000 propriétaires ou cultivateurs de la terre enracinés profondément au sol conquis. Si l'on étudie l'évolution de cette colonisation agricole, il importe de rechercher d'une part quel fut le « *mode de*

colonisation », d'autre part quelle fut la « marche de la colonisation » : le *mode* et la *marche* de la colonisation sont d'ailleurs étroitement liés l'un à l'autre, de même que l'un et l'autre se rattachent directement au développement historique et militaire de la conquête. Avant d'aborder l'étude exclusivement géographique de la marche colonisatrice, il est donc nécessaire de rappeler brièvement sous quels différents régimes législatifs s'est opérée la pénétration de l'Algérie par les colons agricoles français dont :

1^{ère} période : 1830 – 1840 1^{er} essai : L'arrêté du 27 septembre 1836 décide que l'on accordera gratuitement des lots d'une superficie moyenne de 4 hectares aux personnes qui s'engageront à les mettre en culture dans l'espace de trois années et à construire une maison sur un alignement donné. A la fin de 1839, l'on a ainsi concédé 2743 ha à 316 familles formant une population de 1580 individus, sur 27204 habitants qui constituent l'effectif total de la colonie. C'est la période du début.

2^{ème} période : Le Maréchal BUGEAUD et son système (1840 – 1851).

Fidèle à sa devise "*ense et aratro*", BUGEAUD fait consacrer, par l'arrêté du 18 avril 1841, le système de la concession gratuite des terres, dont malheureusement l'ordonnance centralisatrice du 21 juillet 1845 atténue les bons effets en imposant la sanction royale à tout acte de concession. En 1851, l'on a concédé 101 675 nouveaux hectares ; la population rurale compte 42 493 individus, sur une colonie de 131 283 européens. C'est une brillante période de peuplement.

La création, en 1848, de MONTENOTTE est liée à ce cadre là.

La création de Montenotte de 1848 à 1852

Le 1^{er} décembre 1848 le 3^{ème} convoi d'ouvriers parisiens débarqua à Ténès « dans un piteux état, avec une grande quantité d'effets et un nombre d'enfants au-dessous de deux ans effrayant », mais il fut chaleureusement accueilli par la population civile. Il avait été primitivement destiné à l'est algérien, mais faute de structures d'accueil il fut détourné vers les colonies prévues de Montenotte et de Pontéba, et le surplus fut installé dans la ferme militaire d'Orléansville.

Le DAHRA

Mot arabe signifiant dos, en toponymie ce terme désigne un plateau étendu et de faible relief. C'est une région montagneuse d'Algérie située au Nord du Pays ; ses habitants sont d'origine berbère.



La corniche du Dahra près du cap TENES

Le DAHRA moins longtemps rebelle à la domination française que la Kabylie ; a été, cependant, moins entamé jusqu'ici par la colonisation européenne. Quelques points voisins de la côte furent seuls colonisés jusqu'en 1871. En 1841, CHERCHELL, en 1843, TENES avaient reçu des colons agricoles ; en 1848, l'on créa, près de TENES, MONTENOTTE :

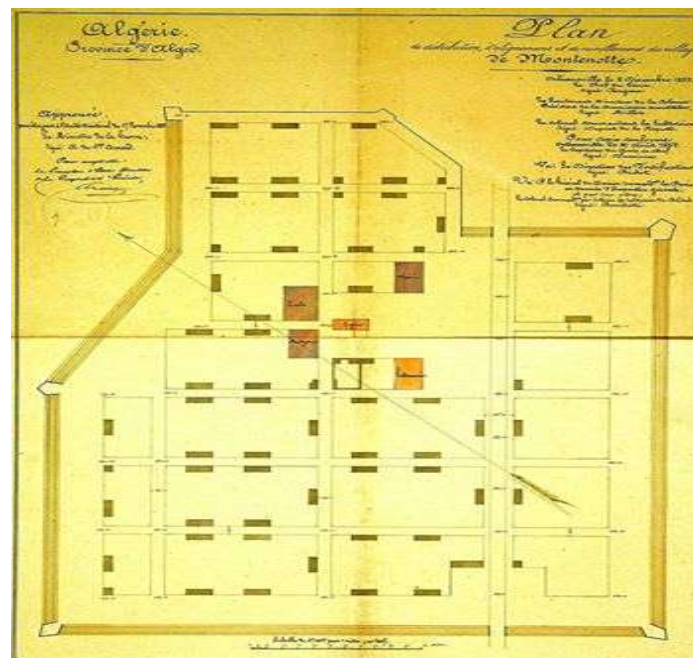
MONTENOTTE (Source ANOM) : La création du village est projetée en novembre 1847 près du confluent des oueds ALLALA et BOU HALLOU, sur trois emplacements possibles. C'est celui de la fontaine d'AÏN-DEFLA qui est choisi. Colonie agricole créée en vertu du décret du 19 septembre 1848, définitivement constituée par décret présidentiel du 11 février 1851, érigée en commune de plein exercice par arrêté préfectoral du 14 septembre 1870 avec une annexe :

-BOU-HALLOU : Village établi près de mines de cuivre et de plomb exploitées au 19^e siècle.



-Auteur : Administrateur Jules DUVAL (1859)-

« Fondée au lieu dit AIN-DEFLA sur un beau plateau que baigne l'Oued ALLALA, ruisseau qui coule vers TENES et débouche dans la mer à l'Est de la ville. Unie à TENES et ORLEANSVILLE par la route qui dessert ces deux places, MONTENOTTE est un centre commercial et routier autant qu'agricole. Le plan du village a été fixé par arrêté du 17 novembre 1851.



« Le sol est très fertile, ses produits sont variés ; il est couvert d'une grande quantité d'oliviers, que les colons ont commencé à greffer en 1850. L'eau ne manque pas l'oued ALLALA est à portée ; une conduite commencée en 1850, rendra l'irrigation facile et abondante. Malgré quelques fièvres, dues aux grands défrichements, le climat est excellent. Sur le territoire de MONTENOTTE s'exploitent les riches mines de cuivre de l'oued ALLALA, source de prospérité pour le village, par l'affluence des ouvriers qui y trouvent un centre de consommation et d'approvisionnement. Belles conditions d'avenir...



L'oued ALLALA

STATISTIQUES OFFICIELLES (1851) :

« *Constructions* : l'Etat avait bâti 69 maisons auxquelles les colons avaient ajouté 24 greniers, 45 écuries, 100 gourbis, 14 puits, une noria ;
Bétail reçu : 140 bœufs, 9 vaches, une truie ;
Matériel agricole reçu : 115 charrues, 63 herses, 155 bèches, 106 pelles, 107 pioches, 163 objets divers ;
Sur un territoire distribué de 1 166 hectares : 134 étaient défrichés ;
Plantations : 116 971 arbres ;
(en 1852) sur 446 hectares, cultivés en grains, *la récolte* a été de 1 360 hectolitres de blé tendre, 678 de blé dur, 1 200 d'orge ; 100 de seigle, 10 de maïs, 24 de fèves ; d'une valeur totale de 49 860 francs ». (Fin citation DUVAL).

MONTENOTTE

En 1848, quarante-deux colonies furent créées : 12 dans la province d'ALGER, 21 dans la province d'ORAN, 9 dans la province de CONSTANTINE, dont PONTEBA aux environs d'ORLEANSVILLE, MONTENOTTE près de TENES.

Le nom de *MONTENOTTE* est issu de la bataille d'un village italien en 1796 (le 12 avril) au Nord-ouest de l'Italie - Province de Ligurie durant la campagne d'Italie des Guerres de la Révolution française, entre l'armée française commandée par BONAPARTE et les armées du Royaume de Sardaigne et d'Autriche sous les ordres du comte Eugène-Guillaume ARGENTEAU.



Le chef de brigade RAMPON défend la redoute de Monte-Legino, huile sur toile de René Théodore BERTHON, 1812.

Musée de l'Histoire de France, Versailles.

« Lorsque BONAPARTE, fraîchement nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, arrive à Nice le 27 mars, il trouve l'armée dans un bien piteux état. Des 106 000 annoncé par le ministère de la guerre, beaucoup sont morts, sont prisonniers ou ont déserté. Les quelque 31 000 soldats restant, dont 28 000 fantassins et 3 000 cavaliers, sont mal nourris, mal habillés, mal armés. Ils ne disposent plus que de 30 canons et 500 mulets pour le transport.

En face l'armée autrichienne compte 42 bataillons, 44 escadrons. L'armée piémontaise est forte de 30 000 hommes et la cavalerie napolitaine compte 2 000 hommes soit au total 80 000 soldats et 200 pièces de canons.

Le général BONAPARTE avance sur la côte de Ligurie et fait une percée entre les forces autrichiennes du général Johann von BEAULIEU et les forces Austro-Sardes du comte d'ARGENTEAU. BONAPARTE affronte ces derniers à MONTENOTTE en ordonnant au général LAHARPE d'attaquer frontalement et à MASSENA d'attaquer l'aile droite. Le comte ARGENTEAU tente bien d'arrêter la manœuvre française, mais agit trop tardivement, ses forces sont dispersées et la plupart de ses hommes sont capturés. Cette bataille est la première victoire du général BONAPARTE dans la campagne d'Italie.

La bataille de MONTENOTTE n'apporte cependant rien de décisif quant à l'issue de la campagne d'Italie. Elle montre seulement l'étendu du pouvoir stratégique de Napoléon, et montre qu'une armée inférieure en nombre et en matériel est tout à fait capable de remporter ce genre de victoire ».

Source : site de M. Jacques TORRES : <http://orleansville.free.fr/accueil.html>

(Transcrit par M. Claude SUIRE aux Archives d'Outre-mer à AIX-EN-PROVENCE)



MONTENOTTE : l'église

« Le Centre de colonisation est administré par le ministère de la guerre. C'est donc l'armée qui gère le hameau qui dépend de la commune de TENES. Le Capitaine LAPASSET est chargé de diriger la section de MONTENOTTE, c'est un homme dynamique, intelligent mais très autoritaire, et les relations avec les colons ont souvent été très tendues.



Fernand LAPASSET (1817/1875)

« Située à 7 km de Ténès et 47 km d'ORLEANSVILLE dans la plaine de l'Oued ALLALA, à 100 mètres d'altitude, cette commune de 10 732 hectares est traversée dans toute sa longueur par le chemin de grande communication n° 2. La gare la plus proche est à ORLEANSVILLE. La ligne de chemin de fer Orléansville-Ténès a été mise en service le 1^{er} avril 1910, elle traversait les gorges de TENES du côté opposé à la route. Ma grand-mère maternelle Claire WEISHAAR était garde-barrière à la maisonnette. Mon grand-père maternel MEYER Armand Jules travaillait lui aussi au chemin de fer, il était chargé de contrôler la voie Montenotte-Ténès avant le passage du train. La voie fut détruite en 1927 par l'Oued Ouahrane en furie, elle ne fut jamais réparée.

Dans un premier temps un transbordement des voyageurs avait lieu là où la voie était endommagée, mais cela a vite été abandonné au profit du transport routier.

Le territoire de la commune va jusqu'à l'entrée des gorges de TENES à 2 km du village. Là un barrage sur l'Oued ALLALA a été construit. On y trouve aussi un moulin qui s'appelle bien entendu le moulin des gorges, il a été construit en 1849 par Joseph ROBERT, qui en confia la gestion à son fils aîné Paul.

« A l'Est de la plaine se trouvent les mines de cuivre de BOUKANDAK et les mines de fer de Chatillon qui occupent une étendue de 185 hectares. Quinze fermes européennes exploitent une étendue de 570 hectares et 7 fermes indigènes d'une étendue de 290 hectares.

Près de la forêt de BOU-ALLAN, à l'Est de la route émerge une source abondante, les terrains entourant cette source, environ 300 hectares, appartiennent aux indigènes.

Plus en dehors, à 5 km de MONTENOTTE en remontant le cours de l'Oued ALLALA c'est à dire dans le Sud-ouest, se trouvent sur le territoire des HEUMIS des BENI-TAMOUN six fermes européennes d'une étendue totale de 414 hectares.

Dans ce secteur aussi émergent deux sources : l'AÏN-EL-ALLECH qui débite environ 25 m³ par 24 heures et l'AÏN-BOUKZOUN d'un débit quatre fois plus important et qui pourrait être augmenté en captant quelques petites sources qui se trouvent sur son parcours.

Il va sans dire que les possibilités concernant ces deux secteurs n'ont pas échappé au Préfet d'ORLEANSVILLE qui mentionne dans son rapport sur le développement de la colonisation dans le bassin de l'Oued ALALA établi le 14 octobre 1876 : *« que si l'on avait recours à l'expropriation des terres dont le prix varie de 70 à 80 francs l'hectare (prix assez élevé à cause de la proximité des fermes européennes qui ont donné beaucoup de valeur aux terrains environnants), il serait possible de créer deux nouveaux centres : un hameau de 10 à 12 feux au BOU-ALLAN et un hameau de 50 à 60 feux au BENI-TAMOUN ».*

Le village de MONTENOTTE est placé dans une position assez favorable sur le rapport des eaux. Il existe à 100 mètres du centre du village, une source qui ne tarit jamais et fournit suffisamment d'eau pour les besoins domestiques des colons et pour les bestiaux. Un lavoir et un abreuvoir provisoires ont été établis près de cette source. En juin 1849, un canal d'irrigation de 700 mètres de long a été creusé par les colons, ces travaux ont permis d'entretenir dans un état d'humidité convenable malgré les chaleurs exceptionnelles, le jardin d'essai et la pépinière qui sont maintenant dans un état prospère.

Dans un même temps on s'occupe de réunir dans une même canalisation en poterie, qui les amènera dans l'intérieur du village, les eaux de cinq sources qui surgissent auprès du camp d'AÏN-REGADA : elles alimenteront une fontaine, un lavoir et un abreuvoir situés près de la porte d'Orléansville

Dans les premières années les concessions distribuées aux colons ne dépassaient pas 7 hectares. De ce fait, les habitants ne restaient pas au hameau : ils n'avaient même pas de quoi faire vivre leurs familles. Les habitations restées inoccupées se délabrèrent rapidement. Le service de la colonisation dut accepter les demandes des colons qui préconisaient l'attribution d'un supplément de terrain afin de développer la culture de la vigne, seule solution pour relancer la prospérité du village et éviter sa désertification. Les colons adressent une pétition au

Gouverneur général le 16 novembre 1822 pour l'agrandissement du village et demandent qu'on déclasse la réserve communale forestière.

Le Gouverneur Général promet d'étudier cette question dont la solution relève du ministère de l'agriculture. En attendant que cette solution soit intervenue, il demandera que le droit de pacage soit provisoirement accordé aux colons.



MONTENOTTE : le marché arabe

Photo issue du site de M. J. TORRES : <http://orleansville.free.fr/>

La construction du village.

« La loi du 28 septembre 1848 qui avait créé quarante-deux colonies agricoles en Algérie pour se débarrasser des ouvriers parisiens au chômage, hostiles au gouvernement, était assortie de promesses : une maison en maçonnerie de deux pièces, un lot de jardin, un lot rural de cinq à dix hectares, des semences, des outils et du cheptel gratuits, des rations alimentaires fournies par l'armée.

La hâte du pouvoir ne permit pas à l'Algérie d'aménager tous les sites, et le village de MONTENOTTE n'était qu'une ébauche quand, le premier décembre 1848, le neuvième convoi d'ouvriers parisien primitivement destiné à l'Est algérien qui débarqua à TENES, faute de structures d'accueil fut détourné vers MONTENOTTE et sa région.

Une cargaison de planches et de madriers avait été débarquée en novembre sur la plage de TENES et permit aux soldats du génie d'implanter de longues baraques.

Le capitaine LAPASSET accueillit ses nouveaux arrivés et voulut les associer à la gestion de la colonie en créant un conseil de famille et un conseil d'agriculture composé d'un directeur et de quatre colons. Les lots n'avaient pas été délimités, l'exploitation serait donc collective sous l'autorité de l'armée. Cette tâche en commun pouvait plaire à ces ouvriers socialistes, mais ils étaient des citadins et non des paysans et les débuts furent difficiles.

« En octobre 1849, l'école avait été ouverte. Le conseil de famille en établit le règlement : pas de classe pendant les heures chaudes, pas de classe le matin pendant les moissons et les semailles, le jeudi instruction agricole.

Le paludisme ne sévit pas à Monténotte, mais en 1849 et 1850, la dysenterie et le choléra firent des ravages.

« Le village est fortifié par un mur de 250 mètres de long et un fossé d'enceinte avec quatre bastions.

Le coût des travaux a été évalué à 25 000 francs. Mille arbres ont été plantés le long des boulevards, principalement des eucalyptus. Bien plus tard dans la rue principale ceux-ci seront arrachés pour élargir la rue et seront remplacés par des mimosas.

En février 1851 dès que les labours sont terminés et que les jardins sont plantés, le Directeur du centre agricole organise des brigades de colons pour effectuer le nivellement et l'empierrement des rues, la confection des talus et l'assèchement des parties marécageuses de la commune.

En 1852, les colons sont employés par le Génie pour la construction des routes, mais l'éloignement des chantiers rebute les colons qui préfèrent rester pour travailler leurs propriétés ou leurs jardins.

Condamnés à l'inaction, ils allèrent au café, reprirent les habitudes des clubs parisiens et passèrent leurs nuits en discussions politiques. LAPASSET ordonna la fermeture des cafés après vingt-deux heures.

D'autres colons passaient leurs journées à la chasse pour se nourrir du gibier qui abondait. LAPASSET interdit la chasse.

Le 5 avril 1852, un rapport du directeur de la colonie adressé par la subdivision d'ORLEANSVILLE est transmis à la division d'Alger. Il informe sur les travaux qui sont exécutés à cette date à MONTENOTTE par les colons. Il indique : tous les colons qui sont animés d'un bon espoir trouvent à gagner ce qui est nécessaire à leur existence. Les lendemains de jours de solde sont ordinairement perdus, et l'amour de la boisson tient encore trop de place dans l'esprit d'une grande partie des colons pour qu'on puisse compter sur une réalisation d'économie.

Néanmoins certains colons commencent à comprendre qu'il faut se mettre sérieusement au travail, et il y a en

général plus de zèle que l'on pouvait en attendre. Si l'on n'obtient pas d'économies, on vivra au moins jusqu'à la moisson.

Sur la place du marché, une maison était en construction, elle devait servir de bureau pour le Caïd, de prison et de café Maure. Bien que les travaux soient bien avancés, en fait, il ne manquait plus que les portes et fenêtres, la construction est stoppée faute de crédits. L'administration demande que toutes les dispositions soient prises pour éviter la dégradation prématurée de ce bâtiment.



« Le 8 juin 1849, le Gouverneur Général écrit au Général commandant la division d'Alger au sujet de MONTENOTTE dans un rapport concernant les colonies agricoles :

« Je vous prie mon cher Général de demander à Monsieur le Capitaine LAPASSET, dont je remarque toujours le zèle et l'intelligence, une note sur la manière dont il a installé son jardin d'essai. Cette note devra faire connaître l'étendue de l'établissement, sa division, en pépinière, jardin potager, les dépenses premières qu'a coûté l'installation, et celles que nécessitent l'entretien et les travaux journaliers, quelles sont les personnes plus spécialement attachées à cet établissement, sur quels fonds se prélèvent leurs salaires et la quantité de ces derniers.

Je vous prie également de faire compliment à Monsieur BERARD sur le zèle qu'il apporte dans sa mission de moniteur d'agriculture et sur les résultats qu'il a fait obtenir à la colonie de Monténotte.

J'ai du reste, appelé l'attention particulière de Monsieur le Ministre de la guerre sur la situation prospère de ce village. Je ne doute pas qu'il ne ratifie complètement le témoignage de satisfaction que je me plais à donner à Monsieur le Capitaine LAPASSET et à Monsieur BERARD et que je vous charge de leur transmettre. »

« Le 24 août 1850, le Capitaine LAPASSET réclame à l'administration une charrue et une paire de bœufs pour chacun de ses colons. Monsieur le Préfet lui répond que chaque colon a droit à une charrue et la recevra prochainement, quand au deuxième bœuf réclamé, il ne peut être donné suite à cette demande. Le Capitaine fait remarquer qu'il n'existe à MONTENOTTE que 125 maisons et que par suite de l'installation de divers services publics dans quelques unes de ces maisons, plusieurs colons sont encore logés à deux. Il demande pour parer à cet inconvénient la construction de l'école, du presbytère, de l'église pour laisser libre les maisons prises par les établissements d'utilité publique.

Monsieur le Préfet répond : Monsieur LAPASSET ne doit pas ignorer que l'état des crédits ne permet pas de construire de nouvelles maisons, il convient donc de laisser sombrer le chiffre des colons au nombre des maisons qui existent aujourd'hui. Cet officier devra jusque là s'abstenir de proposer de nouvelles admissions.

La mésentente entre LAPASSET et les colons s'accroît. Il était trop autoritaire et de nombreux ouvriers parisiens montraient peu d'aptitudes pour le dur métier de défricheur. Beaucoup supportaient mal la discipline militaire, tous souhaitaient la fin de la gestion collective.

LAPASSET nomma un garde-champêtre pour sanctionner les nombreux délits et partager les terres. Il attribua des lots de deux à six hectares. Beaucoup d'ouvriers attirés par la ville préférèrent aller travailler à TENES, mais ils furent remplacés comme le demandait la commission d'enquête par de vrais cultivateurs.

« En mars 1851 le capitaine LAPASSET fut remplacé et nommé chef du bureau arabe d'Orléansville. Il laissait MONTENOTTE en bonne voie, 67 colons sur 104 étaient tirés d'affaire. En 1852 le village avait 377 habitants et les terres défrichées passèrent de 1004 hectares à 1586 hectares.

Le 31 décembre 1852, le Lieutenant FERRAUD du 25^e Léger, Directeur de la circonscription administrative de MONTENOTTE remet à monsieur GANTEZ, Commissaire civil de TENES : le village, le territoire, les effets et objets appartenant à la colonie de MONTENOTTE, tant en service chez les colons, qu'en dépôt dans les différents locaux affectés au service public. A ce titre, un inventaire est dressé concernant tout ce qui est remis à l'autorité civile : (armes, munitions, outillage, locaux, registres d'état civil naissances mariages et décès, etc...).

Le 2 juillet 1853, le maire de MONTENOTTE se plaint au Commissaire civil de TENES des lenteurs dans la distribution du courrier par le facteur rural de TENES.



Photo issue du site de M. J. TORRES : <http://orleansville.free.fr/>

« Le 18 octobre 1853, Monsieur BERARD est nommé Maire de MONTENOTTE par arrêté préfectoral en remplacement de Monsieur CROS, démissionnaire. Il est probable que le témoignage de satisfaction du Gouverneur Général en sa faveur a été un facteur déterminant sur le choix de sa promotion.

« 1855 : la guerre est déclarée entre l'Abbé GOVILLOT et Monsieur BERARD adjoint spécial de la commune de Ténès, Maire de MONTENOTTE. Insultes, menaces, plaintes fusent de toutes parts. Le curé réclame une habitation décente, le Maire demande la réduction de la superficie des terrains alloués à la cure, le curé se plaint à son Evêque, le Maire à son Préfet.

Des courriers sont échangés entre les différents protagonistes. On ne peut pas dire que monsieur le curé fasse preuve de beaucoup de respect dans les propos adressés au Maire. Celui-ci ne manque pas de le lui rappeler et de lui demander qu'en égard à son rang, comme prévu, qu'une place lui soit réservée dans l'église pour les cérémonies officielles.

« Le 4 novembre 1856, le préfet d'Alger accepte la demande de Monsieur SARRE, instituteur public à MONTENOTTE pour l'ouverture d'une classe du savoir pour les adultes dans le local de l'école communale des garçons.

Le 17 octobre 1874, un décret a distraint la commune de MONTENOTTE de l'arrondissement administratif d'Alger et l'a rattachée à celui de MILIANA.

« Le 5 août 1870, le conseil municipal de la section communale de MONTENOTTE sous la présidence de Monsieur LAQUIERE, Maire de TENES, décide à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à ce que la section de MONTENOTTE soit érigée en commune séparée.

Le 14 septembre 1870, un arrêté préfectoral (arrêté collectif) érige en communes de plein exercice, 15 sections communales. Monténotte en fait partie et va pouvoir prendre en mains sa propre destinée.

Le 26 février 1871, le conseil municipal de MONTENOTTE délibère sur la modification des limites pour le territoire de Ténès et celui de Monténotte. Les nouvelles limites sont acceptées par le conseil municipal de Ténès. 1890, il faut agrandir le village et des transactions avec les indigènes propriétaires des terrains contigus au territoire du village sont tentées.

« Le 23 octobre 1890 par lettre n° 135, le Sous Préfet d'ORLEANSVILLE informe la préfecture que la famille BEN-MANI offrait de céder à l'état pour l'agrandissement du centre de Monténotte les terrains qu'elle possède et demande en échange 132 hectares de terrains domaniaux et une somme en argent.

« Le 22 juin 1893, la préfecture d'Alger informe Monsieur le Gouverneur Général que les démarches faites auprès des indigènes pour la cession amiable des terrains contigus au territoire du village de MONTENOTTE, sont demeurées infructueuses. Un indigène offre de céder 90 hectares, dont la moitié impropre à la culture, moyennant 200 francs l'hectare.

Les colons qui s'étaient engagés à rembourser à l'Etat le prix d'acquisition par annuité, trouvent cette offre inacceptable et demandent que l'administration réalise l'agrandissement projeté par voie d'expropriation. Le Préfet estime qu'il y a lieu d'abandonner le projet, l'administration ayant renoncé à poursuivre l'expropriation forcée pour se procurer les terres nécessaires à la colonisation. Quand aux 132 hectares de terres domaniales, situées dans la commune de MONTENOTTE, il propose de les réserver pour être attribuées en échange aux indigènes à déposséder en vue de la création du village d'AÏN-TIMEZERATINE.

Et le préfet informe le Sous préfet du refus de la transaction, que l'état ne saurait consacrer une dépense aussi importante 25 000 Francs en moyenne pour acquérir une si faible étendue et qui serait hors de proportion avec le but à atteindre.

« Dans ces conditions, si l'échange projeté avec la famille BEN-MANI ne peut être réalisé, il y a lieu de renoncer à l'agrandissement du centre de MONTENOTTE quelque intéressant qu'il soit.

« Le 22 mai 1894, mon arrière grand-père SUIRE Martial avait acheté la propriété d'ANCER-N'HACE (*la source du cuivre*) d'une superficie de 116 hectares située au Sud de MONTENOTTE sur la route de FLATTERS.

« Le 29 décembre 1901, le conseil municipal sous la présidence de son Maire SUIRE Martial délibère suite à une lettre de Monsieur le gouverneur Général concernant le projet définitif des travaux d'adduction des eaux de Boukandak à Montenotte : « *Le conseil municipal délibérant à l'unanimité de ses membres présents, confiant en la dépêche de Monsieur le Gouverneur Général accepte toutes les conclusions de l'arrêté du 24 octobre 1901 et adopte le projet définitif des travaux, précise qu'une délibération en ce sens a déjà été prise dans la session de novembre, séance du 18 novembre approuvant le dit arrêté. Et pour trancher définitivement la question, prie en conséquence, Monsieur le Préfet d'accorder à la commune l'autorisation de contracter un emprunt à une caisse faisant un taux d'intérêt le plus bas et de vouloir bien indiquer au Maire la marche à suivre pour réaliser cette opération, dans le plus bref délai possible pour pouvoir entreprendre les travaux de captage au moins avant le printemps. Et en attendant la réalisation de cet emprunt, voir s'il serait possible d'autoriser la commune à se servir des fonds qu'elle a actuellement en caisse.* »



« Le 22 mai 1905, le maire, Monsieur BIRGI, fait voter par le conseil municipal la construction d'un bassin réservoir et d'un bassin avec vasque.

L'ingénieur des Ponts et Chaussées chargé du projet établit un rapport qui précise que MONTENOTTE est desservi en eau potable par une canalisation amenant les eaux des sources de BOUKANDAK. Ces travaux effectués par les Ponts-et-chaussées, ont été remis à la commune le 19 janvier 1905. La source débite 2,5 litres/seconde.

Il précise que les travaux envisagés par la commune devaient être pris en considération avec bien entendu quelques petites modifications.

Dans l'esprit, ce projet est très intéressant, il permet de récupérer le surplus d'eau des sources qui se perd dans la nature. En cas d'incendie, cela constituera une réserve supplémentaire d'eau disponible, et le bassin avec vasque prévu sur la place de la mairie permettra d'embellir le village et d'y apporter un peu de fraîcheur, cette place faisant un peu vide, et de rajouter qu'il est tellement rare de voir des colons qui pensent à embellir leur village qu'il ne faut pas hésiter à leur donner satisfaction, malgré l'investissement évalué à 8 000 francs.



[La rue principale]



La forge GUILLEMY en 1930

LA SOCIETE DES MINES DE CUIVRE

Source : http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_cuivre_Tenes.pdf



Extraction du minerai de cuivre en 1855

Cette société en formation, au capital de 10.000.000 de francs, a pour objet l'exploitation des mines et notamment de la concession de l'Oued ALLALA (Cuivre, Fer, Plomb) située près de TENES, apportée par la Compagnie internationale minière Estañera. Le siège social est au 54, rue d'Orléans, à TENES. Il existe 20.000 parts donnant droit à 25% des superbénéfices. C'est en fait une transformation de la Société (R.L.) des mines de cuivre de l'Algérie, créée en janvier 1928 au capital de 301.000 francs.

La société a pour objet : La réalisation par elle-même ou par le moyen de toutes filiales à créer ou à acquérir, de toutes opérations généralement quelconque se rapportant directement ou indirectement à l'industrie minière et principalement l'exploitation de gisements cuprifères situés à proximité de Ténès (département d'Alger); L'exploitation, la prospection et l'exploitation de la richesse du sous-sol, la recherche, l'obtention et l'exploitation de toute concession minière, l'entreprise ou le commerce de toute mine, houillère et carrière, concédée, acquise ou amodiée et de tout gisement généralement quelconque.

M. Maurice HAYEM, ci-dessus prénommé, qualifié et domicilié

Agissant, ainsi qu'il a été dit en tête des présentes en qualité d'administrateur délégué et au nom de la société «ESTÁÑERA» (Compagnie internationale minière et industrielle), société anonyme française au capital de vingt-cinq millions de francs, dont le siège est à Paris, 23, rue de la Paix, spécialement délégué à l'effet des présentes, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Fait apport à la présente société, sous les garanties ordinaires et de droit, des biens mobiliers et immobiliers dont la désignation suit :

-Premièrement : La concession minière pour cuivre, fer et plomb, située à cinq kilomètres de Ténès (Algérie) et dénommée concession de l'Oued ALLALA, s'étendant sur une superficie de deux mille trois cents hectares environ, les titres, plans, archives et documents y relatifs et les travaux de toute nature exécutés au-dessus et au-dessous du sol pour la mise en valeur de cette concession;

-Deuxièmement : La propriété du sol au lieu-dit «Boukhandak», commune de MONTENOTTE (Algérie), sur une surface de trente-huit hectares trente ares trente centiares, d'après arrêté de M. le directeur des domaines et du Timbre d'Alger et inscrite au cadastre, section C, du plan n° 46, pour une contenance de trente-huit hectares, ladite propriété tenant à l'Est au n° 44, section C; à l'Ouest, au n° 49, même section, d'une part, la section D, dite Bou-Hallou, et, d'autre part à divers;

-Troisièmement : Un bail de deux années au profit de la présente société, à partir du jour de sa constitution définitive, moyennant un loyer forfaitaire annuel de deux cent mille francs, payables par semestre les premier janvier et premier juillet de chaque année, avec promesse de vente au cours du même délai de deux années, si ladite Société en fait la demande à la société apporteuse, moyennant un prix de deux millions de francs qui devra être payé comptant lors de signature du contrat de vente :

A - Des permis de recherches sur une étendue d'environ trois mille hectares, contiguë à celle de ladite concession qui appartient à la société apporteuse comme ayant été acquise par elle en vertu d'actes authentiques passés devant Maître PIALAT, notaire à TENES.

B - Des droits de location, recherche et extraction sur des terrains eu surface de ces permis qui profitent à la société apporteuse, tant en vertu des accords intervenus entre elle et M. DECANIS, comme propriétaire d'environ quatre cents hectares à Montenotte, qu'en raison de la cession à elle consentie par ledit M. DECANIS des droits qui lui avaient été concédés par divers propriétaires indigènes, suivant actes, passés en la forme authentique devant Maître PAOLI, notaire à Ténès, Maître SABATIER, greffier de la Justice de Paix de Ténès, ayant rempli les fonctions notariales en ladite ville, et Maître PIALAT, notaire à Ténès;

C -Des travaux de recherches et d'exploitation effectués sur divers points des terrains sus-désignés.

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

NDLR : Seuls les actes de Mariage ont été mis en lignes sur le site ANOM.

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

(*SP) = Sans Profession)

1849 (19/06) : BOITARD Noël (*ex-soldat Cultivateur natif du Loir et Cher*) avec Mme (Vve) LARGUE Marie (SP* *native du Calvados*) ;
1849 (28/07) : GODEY Victor (*Tailleur d'habits né ?*) avec Mlle SIMER Marie (SP *native de ?*) ;
1849 (13/10) : ROUCOULES Louis (*Colon natif des Pyrénées Orientales*) avec Mlle LIEVRE Anthelm (SP *née ?*) ;
1849 (06/11) : CHAPUS J. Pierre (*Cultivateur natif de l'Ardèche*) avec Mlle PETIT Louise (SP *native de Paris*) ;
1849 (20/11) : BARROIX Alexandre (*Colon natif de la Hte Marne*) avec Mlle JANVIER Magdeleine (SP *native de RENNES*) ;
1850 (19/01) : REW Charles (*Soldat natif de la Loire Atlantique*) avec Mlle MARQUIS Louise (SP *native de Seine et Marne*) ;
1850 (25/03) : VALLIN Antoine (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle BERGER Marie (SP *native de l'Isère*) ;
1850 (01/05) : DELAVILLAUREIX François (*Cultivateur natif de Saône et Loire*) avec Mlle ALABERT Claire (SP *native de ?*) ;
1850 (22/05) : CARIEX Victor (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle BUISSON Anne (*Ménagère native de l'Ariège*) ;
1850 (16/07) : CHIVOLLE Charles (*Moniteur d'agriculture natif de la Drôme*) avec Mlle BERTOUT Judith (SP *native du Nord*) ;
1850 (25/11) : CHAINE Firmin (*Colon natif de Paris*) avec Mlle PIERRET Thérèse (SP *native du Pas de Calais*) ;
1850 (27/11) : PREVOST Pierre (*Colon natif de la Seine Maritime*) avec Mlle REGNIER Jeanne (SP *native de TOULOUSE*) ;
1850 (21/12) : CLOUQUINET Victor (*Menuisier natif des Ardennes*) avec Mlle CHAILLOUX Césarine (SP *native du Maine et Loire*) ;
1851 (17/07) : DARAN J. François (*Colon natif de Haute Garonne*) avec Mlle PIN Jeanne (SP *native de la Loire*) ;
1851 (02/09) : THEILLOUT Pierre (*Cantinier natif de Dordogne*) avec Mlle DELATOUCHE Emelie (SP *native de Seine et Oise*) ;
1852 (21/05) : BERCHE J. Baptiste (*Ouvrier natif du T.de BELFORT*) avec Mlle CARTENER Marie (SP *native des Vosges*) ;
1852 (07/06) : CANALLE Théodore (*Employé natif de PARIS*) avec Mlle BRADIER Sophie (SP *native de la Marne*) ;
1852 (08/06) : ROBERT J. Baptiste (*Pépinieriste natif des Vosges*) avec Mlle RAINEAU Victorine (SP *native du Maine et Loire*) ;
1852 (10/07) : LAURENT Claude (*Mineur natif de Haute Saône*) avec Mlle CAUCARD Marguerite (SP *native de ?*) ;
1852 (06/09) : DURAND Louis (*Colon natif de la Loire*) avec Mlle BRUN Jeanne (SP *native du Rhône*) ;
1852 (18/09) : DUVAL Gervais (*Cultivateur natif du Calvados*) avec Mlle BOURCHEIX Jeanne (SP *native du Puy de Dôme*) ;
1853 (18/01) : MERLE Joseph (*Ouvrier natif de l'Isère*) avec Mlle BERGER Emilie (SP *native de l'Isère*) ;
1853 (17/05) : BERTOUT Stanislas (*Cultivateur natif du Nord*) avec Mme (Vve) MALVAUX Marie (SP *native de METZ*) ;
1853 (06/08) : LABARTHE François (*Boulangier natif du Lot et Garonne*) avec Mlle LLORED Marie (SP *native d'Espagne*) ;
1853 (03/11) : RICHARD Séverin (*Commis natif de l'Ardèche*) avec Mlle BERTOUT Eloïse (SP *native du Nord*) ;
1854 (26/01) : PENJON Claude (*Cuisinier natif de l'Isère*) avec Mlle BERGER Anne (SP *native de l'Isère*) ;
1854 (29/03) : SCHULLER Charles (*Cultivateur natif du Luxembourg*) avec Mme (Vve) LOPEZ Marie (SP *native des Ardennes*) ;
1854 (24/07) : CUVILLIER Alphonse (*Cultivateur natif du Pas de Calais*) avec Mlle GEILLON Phrasie (SP *native du Jura*) ;
1854 (10/08) : LEREBOURG Pierre (*Instituteur natif du Calvados*) avec Mlle BONDON Honorine (SP *native des Bouches du Rhône*) ;
1854 (23/08) : CHEVASSUS J. Claude (*Cultivateur natif du Jura*) avec Mlle BLANCHARD Catherine (SP *native de la Meurthe*) ;
1855 (31/03) : JUILLIEN François (*Cantinier natif du Gard*) avec Mlle BLANC Françoise (SP *native de Haute Saône*) ;
1855 (17/04) : WEBER Pierre (*Maçon natif d'Allemagne*) avec Mlle LUTTRINGER Catherine (*Propriétaire native d'Alsace*) ;
1855 (02/05) : CAMILLE Nicolas (*Cultivateur natif du Pas de Calais*) avec Mlle PICARD Victoire (*Ménagère native de l'Indre*) ;
1855 (20/09) : DENIS Hypolite (*Propriétaire natif de la Côte d'Or*) avec Mme (Vve) CHAUVOIS Françoise (*Propriétaire native de Paris*) ;
1855 (03/11) : ATONATY Nicolas (*Cultivateur natif de Moselle*) avec Mlle DITTEL Marie (SP *native d'Alsace*) ;
1856 (16/09) : VIDAL J. Pierre (*Menuisier natif du Cantal*) avec Mlle BOURCHEIX Palmire (SP *native de Paris*) ;
1857 (03/01) : MARTINE Antoine (*Cultivateur natif de la Seine*) avec Mlle GUENOT Marie (SP *native de la Côte d'Or*) ;
1857 (20/06) : SYLVAIN Cyprien (*Chef mineur natif de la Lozère*) avec Mlle GOMES Maria (SP *native d'Espagne*) ;
1858 (27/02) : VITTE Jean (*Cantonnier natif de Haute Saône*) avec Mlle BERGER Virginie (SP *native de l'Isère*) ;

1858 (17/06) : VILLARET J. François (*Ouvrier Mineur natif de l'Isère*) avec Mlle SCHALLER Madeleine (SP native de la Moselle) ;
 1858 (29/06) : MORLIERE Jean (*Journalier natif de la Charente Atlantique*) avec Mlle PROTCHE Marie (SP native de Paris) ;
 1858 (24/07) : COGNO Michel (*Employé natif du T. de Belfort*) avec Mlle BRY Françoise (SP native du Jura) ;
 1858 (23/10) : VITTE Claude (*Cantonnier natif de Haute Saône*) avec Mme (Vve) BIOT Marguerite (SP native de la Gironde) ;
 1858 (13/11) : MAURY Alphonse (*Gendarme natif de l'Ardèche*) avec Mlle DURAND Jeanne (SP native de Suisse) ;
 1859 (25/01) : MARTINEZ Bonaventure (*Employé natif des Baléares*) avec Mlle RAYNAULT M. Louise (SP native du Maine et Loire) ;
 1859 (07/02) : COMBES Gérard (*Cantonnier natif du Lot*) avec Mlle GAUTIER Joséphine (SP native de Haute Saône) ;
 1859 (16/08) : TESTON J. Louis (*Mécanicien natif du Var*) avec Mlle MOLINA Segondine (SP native d'Espagne) ;
 1860 (07/08) : PIOT François (*Cordonnier natif de Haute Saône*) avec Mlle BERGER Anne (SP native de l'Isère) ;
 1860 (10/11) : LAPEYRE Jean (*Colon natif de l'Ariège*) avec Mlle PARDO Marie (SP native d'Espagne) ;
 1860 (17/11) : VINCENT Louis (*Serrurier natif de Paris*) avec Mlle ARCELLIER Marie (SP native du Gard) ;
 1860 (15/12) : BALDACHINO Salvator (*Chevrier natif de l'Île de Malte*) avec Mlle GADEA Vicenta (SP native d'Espagne) ;



Eglise de MONTENOTTE

Autres Mariages relevés :

(1862) ARCELLIER Jean (*Cultivateur*)/CHAPPELLIER Marie ; (1869) ARCELLIER Méry (*Cultivateur*)/MARROT-CASTELLAT Victorine ; (1878) ATTONATY Nicolas (*Cultivateur*)/CARVIN Eugénie ; (1899) AUTHIE Marcelin (*Gendarme*)/GATT Victorine ; (1877) BAILLY Jules (*Cultivateur*)/DELORD Marthe ; (1871) BARROIS Alexandre (*Cultivateur*)/VALLIER Nathalie ; (1891) BARROIS Valentin (*Cultivateur*)/MULLER Barbe ; (1892) BIRGI Joseph (*Propriétaire*)/CHAMPEVAL Anna ; (1863) BENAZET Jacques (*Gendarme*)/MULLER M. Thérèse ; (1865) BONDEUX Emile (*Colon*)/GUIGUES Victorine ; (1898) BORD Louis (*Instituteur*)/CHARANCON M. Rose ; (1861) BOURCHEIX Jean (*Cultivateur*)/LAMARQUE Gabrielle ; (1902) BOURCHEIX Jullien (*Cultivateur*)/MERLE Marie ; (1889) BREMOND Louis (*Menuisier*)/ROLLAND Sophie ; (1861) BUSSIERE Pierre (*Cantonnier*) LEREDE Marie ; (1881) BUSSIERE Pierre (*Cultivateur*)/WEBER Justine ; (1885) BUZZETTI Charles (*Maçon*)/MARQUET Elisa ; (1863) CAILBAUX André (*Cultivateur*)/AMAND Amandine ; (1879) CAMP Auguste (*Cultivateur*)/LAPEYRE Léonie ; (1902) CAMPILLO Michel (*Forgeron*)/WEBER Louise ; (1875) CARRIES Victor (*Boulangier*) /GOLER Marie ; (1892) CHAMPEVAL Antoine (*Employé*)/BIRGI Gabrielle ; (1876) CHARLES Paul (*Gendarme*)/CHAUVIN Marie ; (1872) COIFFIER Charles (*Gendarme*) /ROSIER Jeanne ; (1884) DAUGREILH Bernard (*Gendarme*)/SCHALLER Ernestine ; (1862) DEBLOCK Adolphe (*Cultivateur*)/KURZEMANN Justine ; (1886) DEBLOCK Edouard (*Cultivateur*)/BIRGI Lucie ; (1891) DEBLOCK Paul (*Colon*)/BIRGI Lucie ; (1864) DELATOUCHE Hipolite (*Cultivateur*)/LEDURIER Marie ; (1888) DELLUC René (*Instituteur*) /PIOCHELLE Louise ; (1873) DELORD Jean (*Employé PTT*) /BAILLY Virginie ; (1861) DURAND Jean (*Cultivateur*)/PRUDOT Catherine ; (1902) EYSSAUTIER Roche (*Cultivateur*)/ATTONATY Virginie ; (1877) FABAS Pierre (*Rentier*) /CUMIAN Louise ; (1885) FAURE J. Pierre (*Colon*) /BLANCHARD Catherine ; (1904) FRANCESCHI Ours (*Cantonnier*) /GAILLARD Louise ; (1902) GADAY Henri (*Cultivateur*) /BOURCHEIX Léontine ; (1874) GAILLARD Emile (*Cultivateur*)/CHAUVIN Louise ; (1874) GALL Auguste (*Boulangier*)/DUVAL Clémence ; (1870) GARNIER Adolphe (*Employé*) /ABEL Sophie ; (1863) GIBERT Alexandre (*Restaurateur*)/BLANGY Marie ; (1886) GOMES Raphaël (*Jardinier*) /DELBANO Vicenta ; (1884) GOUINAUD Jean (*Colon*) /BLANC Françoise ; (1874) GUIGUES Jean (*Colon*) /EHLINGER Marie ; (1887) GUILLEMY Louis (*Cultivateur*)/MARQUET Angèle ; (1885) HEBRARD Louis (*Instituteur*)/GIRARD Thérèse ; (1891) JACOTEY Charles (*Gendarme*) /CHAPPELLE Elise ; (1871) LAMBERT André (*Bourrelier*) /GUIGUES Marie ; (1882) LAMBERT François (*Colon*) /JULLIEN Augustine ; (1864) LAFFITE Jacques (*Boulangier*) /MONTAVI Virginie ; (1872) LERBOUR Eugène (*ex-soldat, menuisier*)/GALL Marie ; (1864) LEREBOUR Charles (*Cultivateur*)/BOURCHEIX Maria ; (1884) MASSE Philippe (*Cordonnier*) /BARROIS Clotilde ; (1885) MAYLIE Auguste (*Colon*)/PINCHON Pierrette ; (1892) MAZARS Jean (*Maréchal-ferrant*) /PROTCHE Lucie ; (1868) MERCKLE J. François (*Boucher*)/VERRELLE Rosalie ; (1905) MERCURJ Gaston (*Colon*)/GIRAUD Louise ; (1861) MERCANTI J. Baptiste (*Maçon*)/MESEGUEZ Marie ; (1877) MERLE Antoine (*Cultivateur*)/JULLIEN Marie ; (1874) MICHELIN Augustin (*Secrétaire de mairie*)/JOUIS Eugénie ; (1867) MICHELIN Tobie (*Cantonnier*)/FOUILLOUX M. Louise ; (1882) MOINEAU Clément (*Employé PTT*) /WEBER Louise ; (1877) MOINEAU Joseph (*Cultivateur*)/ROUSSEL M. Louise ; (1887) MOISSON J. Baptiste (*Cultivateur*) /GONNIT Jeanne ; (1882) MOLES Antoine (*Instituteur*) /MASSEI Félicité ; (1876) MONNOT Pierre (*Secrétaire de mairie*)/PIOCHELLE Louise ; (1872) MOULIN Pierre (*Cultivateur*)/MONTAVI Marguerite ; (1880) NOUAL Pierre (*Cultivateur*)/GUIGUES Victorine ; (1864) NUGUET Baptiste (*Voiturier*)/JULLIARD Elisa ; (1905) ORSINI Antoine (*Cordonnier*)/LAFFON Marie ; (1899) PELICAN François (*Cultivateur*) /AMBROSINO Janne ; (1899) PEREZ J. Baptiste (*Maçon*)/FOUINAT Victorine ; (1877) PERLES Dominique (*Employé*) /DUVAL Victorine ; (1880) PETIT Jean (*Colon*)/ROCHELLE Louise ; (1866) PETIT Joseph (*Colon*)/DURAND Elisabeth ; (1867) PLANTEY Jean (*Cultivateur*)/VANON Josépha ; (1870) POUPELIER Amand (*Lieutenant*)/BEAUMELLE Marie ; (1862) PROTCHE François (*Cultivateur*)/HUGUET Eugénie ; (1874) QUERIERE Pierre (*Négociant*)/SIMONIN Marie ; (1892) RAMSONT Léon (*Jardinier*)/SCHALLER Clémence ; (1867) RAYNAULT Louis (*Colon*)/NUTEAU Marie ; (1871) RAZY André (*Cultivateur*) /ATONATY Marie ; (1898) ROSET Jules (*Adjudant*)/BIRGI Clotilde ; (1886)ROUCOLLE Henri (*Commis*)/GUIOT Sophie ; (1871) SIMON Louis (*Colon*)/COURTEL Olive ; (1900) SOLLER Baptiste (*Jardinier*)/SARDA Rosalie ; (1899) SORLON Alexandre (*Colon*) /MARQUET Louise ; (1866) SCHALLER Jean (*Cultivateur*)/BLOUET Marie ; (1905) SPINOSI Jacques (*Instituteur*)/MERCURJ Jeanne ; (1881) STOUPIY Justin (*Pâtissier*)/DELAVILLAUREIX Claire ; (1903) SUAOS Michel (*Charron*)/BAILLY Julia ; (1862) TAJAN Léon (*Garde-forestier*)/PETIT Anna ; (1867) THIERY Nicolas (*Caporal*)/HUGUET Joséphine ; (1871) THORAU Jacques (*Cultivateur*) /MOUTENET Maire ; (1885) TRICOU Léon (*Mécanicien*)/ROLLAND Catherine ; (1861) TRUFFAUT Auguste (*Cultivateur*)/PROVOST

Célestine ; (1899) VIETTI Jean (*Chef Mineur*)/DELORD Marthe ; (1882) WEBER Charles (*Mineur*)/MERLE Eugénie ; (1861) WOLF Fabian (*Brasseur*)/SCHALLER Marie ; (1873) WOLF Joseph (*Boulangier*)/BERGER Emilie ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner MONTENOTTE sur la bande défilante.

-Dès que le portail MONTENOTTE est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



LES MAIRES

Le 14 septembre 1870, un arrêté préfectoral (arrêté collectif) érige en communes de plein exercice, 15 sections communales. MONTENOTTE en fait partie et va pouvoir prendre en mains sa propre destinée avec les maires élus ci-après :

1870 à 1871 : Monsieur NAU Michel, Maire ;

1872 à 1884 : Monsieur DUVAL Gervais, Maire ;

1885 à 1900 : Monsieur BIRGI François, Maire ;

1901 à 1903 : Monsieur SUIRE Martial, Maire ;

1904 à 1905 : Monsieur BIRGI Lucien, Maire ;

1906 à *MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.*



Mairie en 1960

DEMOGRAPHIE

Année 1926 = 3 938 habitants dont 203 européens ;

Année 1954 = 6 346 habitants dont 134 européens.



Ferme LEMOINE à MONTENOTTE

Initialement à celui d'ALGER la commune est rattachée au département d'ORLEANSVILLE en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index 9H.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'ORLEANSVILLE fut une sous-préfecture du département d'ALGER, et ce jusqu'au 28 juin 1956. A cette date le département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département ORLEANSVILLE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km² sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, TENES et TENIET-EL-HAAD.

L'Arrondissement de TENES comprenait 15 localités :

CAVAIGNAC ; CHASSERIAU ; DUPLEIX ; EL MARSA ; FLATTERS ; FRANCIS GARNIER ; FROMENTIN ; HANOTEAU ; KHALLOUL ; LA GUELTA ; **MONTENOTTE** ; PAUL ROBERT ; POINTE ROUGE ; RABELAIS ; TENES.



MONTENOTTE en 1959 (montage fait par les militaires)

MONUMENT AUX MORTS

Source : Mémorial GEN WEB

Le relevé n°54655 mentionne les noms de **39 Soldats** « **Morts pour la France** » au titre de la Guerre 1914/1918 ; à savoir :



■ ■ AKKABE Ahmed (Tué en 1918) -ARCELLIER Marius (1914) -BELARBI Mohamed (1916) -BELKACEM Abdelkader (1914) - BEN CHAÂ Mammar (1917) -BERROUBA Mohamed (1914) -BLAZIZ Mammar (1915) -BOUAZZIZ Mohamed (1918) - BOUBEKEUR Mérouane (1918) -BOUDEHACHA Abdelkader (1916) -BOUDJEMAÂ Mohamed (1914) - BOUGUERROUN Abdelkader (1914) -BOUOUDNINE Bouabdallah (1917) -BOURCHEIX Jules (1915) -BOUZEKRI Mohamed (1914) -BOUZEKRI Mohamed Ben Mohamed (1916) -CHÉRIF Mohammed (1914) -ELOUAHED Mohammed (1914) -GADÉA Michel (1915) -GUERRE D'AILLY François (1916) -HABIB Merouane (1917) -HAMAD Mohamed (1918) -KHELILI Mohamed (1915) -LANFRANCHI Jules César (1915) -LEDESMA Joseph (1917) -MAZARI Mohammed (1914) -MEDDAHI Ahmed (1915) -MESSAOUD Abdelkader (1915) -MOHAMMED Bouaziz (1918) -OUCHAA Chabane (1919) -RAHAL Marouane (1914) -REZAG Bouzekry (1916) -SAÏD Djilali (1918) -SAOUDA Abdellah (1914) -SELLÈS Gaspard (1916) -TAGZOULT Ahmed (1915) -WEBER Edouard (1915) -WEBER Marcel (1915) -YOUCEF Mohammed (1918) - ■ ■

Une pensée toute particulière à l'égard de nos soldats « *Mort pour la France* » dans cette région :

Soldat (22^e RI) ABEL-COINDOZ Roger (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Sous-lieutenant (22^e RI) BAGEL-FERYCHES Amos (26ans), tué à l'ennemi le 8 janvier 1958 ;
 Sergent (22^e RI) BONVOISIN Jean (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Sergent-chef (22^e RI) BOURAHLA Mohamed (34ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) BRASSEUR Michel (21ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Sergent-chef (22^e RI) CANOT André (25ans), tué à l'ennemi janvier 1960 ;
 Sergent (22^e RI) CORTET Michel (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) DAVIAU Xavier (21ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) DENIS Claude (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Militaire (?) DESCHAMPS Kléber (23ans), tué à l'ennemi le 25 octobre 1957 ;
 Soldat (22^e RI) DUCROCQ Robert (22ans), tué à l'ennemi le 22 avril 1958 ;
 Soldat (22^e RI) DUROUX Michel (21ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) FAUX Bernard (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) FESARD Roger (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) GAC Rolland (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) GARDIN Georges (21ans), tué à l'ennemi le 18 janvier 1960 ;
 Soldat (22^e RI) JENNEQUIN René (21ans), tué à l'ennemi le 10 mai 1957 ;
 Soldat (22^e RI) LEVASSEUR Augustin (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) PALOQUES Roland (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) PAYEN Emile (23ans), tué à l'ennemi le 18 octobre 1959 ;
 Soldat (22^e RI) PLEYNET Jean (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Soldat (22^e RI) POTARD Henri (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Sous-lieutenant (22^e RI) TAILLANDIER J. Claude (20ans), tué à l'ennemi le 5 mars 1961 ;
 Lieutenant (22^e RI) TORDO Gérard (31ans), tué à l'ennemi le 19 mai 1960 ;
 Sergent (22^e RI) VEAUTE Aimé (22ans), tué à l'ennemi le 24 février 1958 ;
 Sergent (22^e RI) VERLEY Dominique (22ans), tué à l'ennemi le 8 juin 1957 ;
 Soldat (22^e RI) VILLA André (21ans), tué à l'ennemi le 30 juillet 1959 ;

Nous n'oublions pas nos compatriotes victimes innocentes d'un terrorisme aveugle mais bien cruel :

M. et Mme HEIDELBERGER Marc (33ans) et Ginette (31ans), enlevés et assassinés le 3 août 1962 à MONTENOTTE.

EPILOGUE SIDI-AKKACHA

De nous jours (recensement (2008) = 27 000 habitants



SYNTHESE réalisée grâce aux auteurs précités et aux sites, notamment celui de M. J. TORRES, et à ceux ci-dessous :

<http://orleansville.free.fr/> (Site TORRES)

<http://diaressaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medea-Orleansville.html>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf> (page 140)

<https://lilkimo.skyrock.com/3071713147-Ma-Ville-Montenotte-quand-l-Algerie-etait-Francaise-Photos-envoyees.html>

http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_cuivre_Tenes.pdf

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO